

La vidéoprotection des bâtiments publics

Afin de prévenir les dégradations et les vols sur certains espaces publics, la municipalité a fait le choix de mettre en place un dispositif de vidéoprotection centralisé dans les locaux de la police municipale. Pour fixer l'étendue de la problématique, le Conseil des Sages avait été consulté en amont.

Un outil de protection et non de surveillance

La municipalité a fait le choix de la vidéoprotection pour enrayer les vols et dégradations ainsi que les coûts importants que cela représente à chaque délit.

Il s'agit avant tout d'un outil dissuasif, complémentaire des actions menées par la police municipale, la police nationale et l'ensemble des services municipaux.

Les images sont conservées pendant 15 jours et ne seront exploitées qu'à la suite d'une réquisition judiciaire.

27 sites et 66 caméras

Les lieux ayant déjà connus des antécédents de vols ou dégradations ont été équipés de caméras en priorité.

- Hôtel de Ville
- Maison des associations René Couillaud
- École municipale de musique
- Maison de la petite enfance
- Médiathèque
- Service culturel
- Centre de loisirs Aimée Verbe
- Salle de L'ESCALL
- Salle de la Noë Cottée
- Stade René Massé
- Allée André Guilbaud, à proximité du golf
- Groupe scolaire Jean de la Fontaine
- Groupe scolaire Marie Curie
- Salle d'éveil de la Fontaine
- Centre socioculturel de la Fontaine
- Anneau cycliste de l'Ouche Quinet
- Gymnase du Douet et accès aux jardins familiaux
- Gymnase de la Profondine
- Gymnase de Chantepie
- Gymnase Luc Abalo
- Gymnase de l'Ouche Quinet
- Gymnase de la Martelière
- Stade des Gripôts
- Hôtel des entreprises
- Manifestation publiques
- Boulodrome

[Qui peut visionner les images ?](#)

Selon les dispositions de la loi n°95-73 modifiée du 21 janvier 1995 (article 10 et 10-1), les images prises sur la voie publique ne peuvent être visionnées que par des autorités publiques compétentes en matière de voie publique.

[Texte à télécharger](#)

[loi_95-73_du_21_janvier_1995_lops.pdf](#)

05/03/2018

Mots-clés: [police](#), [vidéo-protection](#), [vidéoprotection](#), [dégradations](#), [vol](#), [cambriolage](#), [tags](#), [graffiti](#)

URL source: <https://www.saintsebastien.fr/fr/prevention-securite/la-videoprotection-des-batiments-publics>